Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 7 OCTOBRE 1880

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre.—Température.— Vents du nord passant au sud-est, temps partiellement couvert et un peu plus chaud. Hausse du baromètre suivie d'une baisse.

Température du 6 octobre 1880

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	66	19
Midi.....	72	22
3 P. M.....	77	25
6 P. M.....	75	24

Bulletin météorologique.

Mercredi 6 octobre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gia.....	80	Louisville, Ky.....	71
Atlanta.....	76	Memphis, Tenn.....	73
Corsicana, Tex.....	72	Mobile, Ala.....	73
Cairo, Ill.....	72	Montgomery, Ala.	80
Chattanooga, Tenn	71	Nashville, Tenn.	74
Cincinnati, O.....	64	New Orleans, La.	76
Davenport, Iowa..	61	Omaha, Neb.....	66
Dubuque, Iowa....	63	Pittsburgh, Pa.....	64
Galveston, Texas..	73	Savannah, Geo.....	81
Indianola.....	72	Shreveport, La.....	76
Keokuk, Iowa.....	64	St Louis, Mo.....	67
Key West, Fla.....	85	St Paul, Minn.....	58
La Crosse, Wis.....	56	Vicksburg, Miss..	73
Leavenworth, Kan	67	Yankton, D. T.....	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta.....	4 05	Nashville.....	1 01
Cairo, Ill.....	9 41	New Orleans*..	13 02
Cincinnati, O..	5 06	Omaha, Neb.....	5 08
Davenport, I..	3 01	Pittsburgh, Pa	1 06
Keokuk, Iowa	5 03	Shreveport, La	7 01
La Crosse, Wis.	1.06	St Louis, Mo....	12 01
Leavenworth K	6.04	St. Paul, Minn...	2 00
Louisville, Ky..	3.04	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	5 10	Yankton.....	—

*Au dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Martin Brown à Mlle Marie Larkin.
Louis Zengel à Mlle Marie A. Weiser.

Naissances.

Mme Jules P. J Veazey, un garçon, 24 sept.
" François Fabre, jun. une fille, 27 sept.
" Emile Wedding jun. un garçon, 4 octobre.
" J. H Rothmann, une fille, 4 janvier.
" Jno Koth, une fille, 9 septembre.

Décès.

Mme Pierre Hurel, 55 ans, No 107 rue Lafayette, native d'Allemagne.
Bridget Loughlin, 55 ans, No 74 rue Lafayette, native d'Irlande.
Joseph West, c. 11 mois, rue Remparts, près Dauphine.
Mme Veuve D. Riles, 62 ans. No 189 rue Port, native d'Allemagne.
Albert Payne, c. 19 ans, rue Franklin près d'Alix, Julia Viaud, 3 ans, Alger.
Clarissa Dyer, c. 83 ans, No 98 rue Euterpe ut de la Vigne.
Mme Veuve J B Olivier, 77 ans, No 108 rue Espinasde.
O Hamin, c. 2 ans, rue Perrier, près Robertson.
Charles S sab. 1 an, rue Laurel, près Valence.
Anthony Stamps, c. 3 ans, rue Laurel, près Prytanée.
Rose A. Winn, c. 19 ans, No 469 rue Dumaine native du Kentucky.
John Landry, c. 1 an, coin St Patrick et Deux Mètres.
Cécilia Burke, 2 jours, coin Sixième et Livaudais.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

CITY HOTEL.

Tin. H. Hyson Rapides; Jno J. Crowley Hog Point, M P Phillips, New Texas; Mrs P F Downes, Mobile; Smith Gordon, Rapides; C Hunchburg, ville; J. Pottevent, Washington; A Nissinger, St-Louis, Geo Radford, Dr. Texas, Mrs H F Hewam, Orange; J H Johnson Mississippi; J. Silverthorn, New York; W. F Mack, New York, E. H. Dingsdell, Greenville; Geo. M Palfrey, Ste. Marie, Chas Hopkins, Texas; F B Ballie Johnson Co; Miss H Cauver, Kentucky, Stephen Gay, Bayou Tèche.

L'Association Démocratique du Peuple de la paroisse d'Orléans a fait choix du ticket suivant :

Maire—Louis Bush.
Administrateur des Finances—Gustave Le Gardeur Jr.
Administrateur du Commerce—Douglas M. Kilpatrick.
Administrateur des Assessements—H. S. Bell.
Administrateur de Police—Thomas McIntyre.
Administrateur des comptes publics—H. J. Rivet.
Administrateur des waterworks—H. Dudley Coleman.
Recorder des 1er et 4me districts—F. G. Hunt.
Recorder des 2me et 3me districts—Ernest Miltenberger.

Une résolution par laquelle le maire et les administrateurs devront s'engager par écrit à ne pas accepter plus de $3500 comme traitement a été adoptée.

Cour Criminelle de District. A la section A—juge Roman—le ministère public a renoncé à la poursuite de Louis Mouledous, Dominique Mouledous, Madison Grant et Dan Gilligan, accusés de voies de fait.

Le jugement d'Henry Gumpert, accusé de voies de fait, a été remis indéfiniment; celui d'Henry Brown, c., accusé de port d'armes cachées, a été renvoyé au 15 octobre.

Robert Kiernanz, qui s'est reconnu coupable de port d'armes cachées, et qui est en prison depuis le 19 août, a été condamné à une heure de prison de paroisse.

Les jugements d'Alice Willis, York Middleton, Preston P. Pullen, Wm. Rob bacher et Conrad Hepe ont été fixés à ce matin, jeudi.

A la section B—juge Lanzenberg—Frank Smith est accusé de port d'arme cachée.

Edgard André s'est reconnu coupable de port d'arme cachée. Il a été relaché après cautionnement, en attendant la sentence.

Peter Lester, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Pat Clark, accusé de voies de fait.

Le cautionnement d'Andrew Brewer, accusé de voies de fait, a été déclaré forfait.

Le jugement de Wm J. Connore, accusé de voies de fait, a été remis au 12 octobre; celui d'Edward Dodd et celui de Julia Lightwood, contre qui la même accusation est portée, ont été renvoyés, le premier au 13, le second au 12 octobre.

Le petit juri ne se réunira que demain, vendredi, à cause d'une indisposition de M. J. G. Baker, sous avocat de district.

Les jugements de Joatin Bruat, G. Hockern, J. Lozano, Laura Davis et M. Francia, accusés de voies de fait; celui d'Henry Dambridge, accusé d'attaque dans une intention de meurtre; celui de Gus. Meyer, accusé de port d'arme cachée—ont été mis au 7 du courant—aujourd'hui.

Cour du juge Miltenberger.—Oscar St-Cyr, accusé d'insulte et de bris de paix; Lydiane Royal, de voies de fait ont été requis de donner un cautionnement de $150 pour répondre de leur bonne conduite.

Wm Lanagan a été condamné pour indécence, à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse.

M. Smythey, qu'un "affidavit" accusait d'abus de confiance et de détournement de fonds, a été requis de fournir un cautionnement de $500 en attendant l'instruction qui est fixée au 13 du courant.

Amélie Antoine, que son père accuse de vagabondage, a été renvoyée à la maison du Bon Pasteur. Elle a quatorze ans.

Ophelia Léonard, accusée d'ivresse; Lucy Taylor, d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostitutes—ont été condamnées à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Kate McDonald a été condamnée à bris de paix et indécence, a été condamnée à $15 d'amende ou à trente jours de prison.

Louisa Baptiste, accusée d'avoir menacé de tuer Louisa Robinson, a été requise de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, elle passera dix jours en prison.

Cour du juge Sheehan.—David Burrell, accusé d'être entré, nuitamment, dans une maison, et d'y avoir commis un vol; Jim Célestin accusé de vol—ont été envoyés devant la cour criminelle de district—Burrell sous un cautionnement de $500, et Célestin sous un cautionnement de $250.

L'interrogatoire de M. J. O. Wright, (ex-caissier de M. Southreaux) accusé de détournement de fonds, a été remis au 13 du courant.

Le juge a acquitté Louisa Carr, accusée d'insultes; John Corcoran et Dennis Corcoran, de voies de fait.

Marie O'Neil, Thérèse Duffy, accusées d'ivresse; Thos. C. Peyton et John Tierney, d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Ventes inscrites au bureau de l'auscultateur des aliénations :

James Craig à la Mount Sinai Congregation Baptist Church deux terrains et bâtisses, formant le coin Eliza et Verret..... donation
F. A. Detrelle à veuve A. N. Pitcher, deux terrains et bâtisses, 30x100, rue Prieur, entre Kerlerec et Columbus..... $1 850
Michael Hinks à H. Dudley Coleman & Bro., un terrain et bâtisses, formant le coin Clara et Erato..... $1 200
Mrs Oscar F. Hunsager à Miss Arabella Yates, quatre terrains et bâtisses, formant le coin Hampson et Lafayette Verret..... $9,500
Jacob Van Wie à la John E Richards, deux terrains et améliorations, 29x120, rue Valence, entre Laurel et Constance..... $1,700

Education Publique.—Le conseil de direction des écoles publiques s'est réuni hier soir, avec M. J. K. Gutheim au fauteuil de la présidence en l'absence de M. Thomas J. Semmes.

Le trésorier du conseil, M. Alf. H. Isaacson, a présenté son rapport mensuel, accusant un reliquat de $7622 87 en caisse.

Mlles Alice Lamberton et Lorette McAnulty, professeurs, la première à l'école Franklin et la seconde à l'école St-Philippe, ont envoyé leurs démissions qui ont été acceptées.

M. Gutheim a annoncé que plusieurs vacances, survenues récemment dans les rangs des professeurs, devaient être remplies dans le plus bref délai possible, et il a invité les directeurs, ayant droit aux premières nominations, à soumettre au comité des professeurs les noms des candidats sur lesquels ils auront fixé leurs choix.

Le comité chargé d'assigner des places aux professeurs nommés à la séance précédente du Conseil, a présenté le fruit de son travail comme suit: Mme N. J. Kleinpeter, 3me assistante à l'école McDonogh No 6, nommée par M. Prados; Mlle Mary L. Stokes, 3me assistante à l'école McCarty, nommée par M. Seeman; Mme A. H. Pittman, 3me assistante à l'école No 2 de la rue des Remparts, nommée par M. Bartley; Mlle Esther Branddo, 3me assistante à l'école McDonogh No 5, nommée par M. Bienvenu; Mlle. M. Bayhi, 3me assistante à l'école McDonogh No 9, nommée par M. Deedunez; Mlle Mary E. Bannister, 3me assistante à l'école McDonogh No 6, nommée par M. Bower; Mlle M. G. Lyons, 3me assistante à l'école de la rue La Harpe, nommée par M. Gutheim; Dr J. Burns, principal à l'école McDonogh No 8, nommé par le conseil; M. J. Sullivan, principal à l'école Fillmore, nommé par le conseil; Mme J. E. Stehle, transférée de l'école McDonogh No 11 à l'école Webster, et Mlle R. M. Woodley, transférée de l'école Webster à l'école McDonogh No 11.

Nous des professeurs qui, pour cause de mauvaise santé, sollicitent des congés: Mlles J. C. Dodge, A. L. Pascoe, F. S. Harby, Mary Lamkin, L. E. Ribb, K. Eastman, C. Labatt, Anna Sheean et Mme Anna Mackin.

Surnuméraires auxquelles ont été assigné des places: Mlle Laura C. Harris, 3me assistante à l'école McDonogh No 2; Mlle Isabelle Levy, 3me assistante à l'école Webster; Mlle N. Donovan, 3me assistante à l'école Washington No 1; Mlle Bella Felly, 3me assistante à l'école Jackson des filles.

A été adoptée, la résolution ainsi conçue: Que tout professeur ne se rendant pas à son école trois jours consécutifs sans y être autorisé par le conseil, sera considéré comme démissionnaire.

Les comités dits, *Visiting comittees* sont ainsi composés pour le mois courant :

1er district—MM. McElroy et Deedunes.

2me district—MM. Lanaux, Bartley et Fayerweather.

3me district—MM. Prados, Bower et Seeman.

4me district—MM. Collens, Capdevielle et O'Brien.

5me district—MM. McLean et Handy.

6me district—MM. McLean, Hall et Bühler.

7me district—MM. O'Neil et Bühler.

Paragraphes.—La Société Portugaise Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans célèbre, dimanche prochain, 10 du courant, à midi, par une grande procession et un banquet, le trente-deuxième anniversaire de sa fondation. Le banquet aura lieu à la salle de la Société, au No 203 du Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tréhé. Le comité chargé des préparatifs se compose de MM. Manuel Trigo, chairman, Peter Barbarich, F. P. Naudou et Anselmo de Penagas.

—John Mangos et Gus. Knopp, petits garçons, accusés de couper des sacs, sous le quai du pied de la rue Gravier, ont été écroués à la station du Port.

—Marie Kern, pour ivresse et bris de paix, a été arrêtée dans la rue Galvez, près celle St-Louis.

—Will Galager, c, accusé de voies de fait, a été arrêté dans la rue Bienville, entre celles Marais et Villeré.

—Le pont du coin des rues Toulouse et Villeré; celui du coin des rues St-Louis et Miro, sont cassés.

—Frank Smith, natif d'Allemagne, a été arrêté à Alger. M. Antoine Phister, de Donaldsonville, l'accuse d'obtention de marchandises sous de fausses représentations. L'officier Vogt l'accuse, en outre, de port d'armes cachées.

—Eli Hodges a été arrêté au même endroit. Sarah Coleman l'accuse de l'avoir battue.

—Kate McDonald a été arrêtée dans la rue Dauphine, près Toulouse; elle est accusée d'ivresse, de bris de paix et d'indécence.

—Andrew Jackson, c, pour s'être battu et avoir troublé la paix, a été arrêté dans la rue Bienville, près Bourgogne.

—Guiseppe Gansannova, accusé de s'être fait enregistrer illégalement, a été arrêté au coin des rues Decatur et St. Pierre.

—Wm Malting, pour ivresse et langage obscène, a été arrêté au Fort Espagnol.

—Thomas O'Brien, "driver" d'un des "cars" de la ligne de la rue Dauphine, en se rendant à la station, a été assailli à coups de briques, par quelques nègres, au coin des rues Déléry et Dauphine; M. Kilshaw, un des passagers, a failli être frappé. Le conducteur, qui a toujours un pistolet pour se protéger en cas d'attaque, a fait feu plusieurs fois sur les nègres qui se sont enfuis. Le conducteur ignore si les balles les ont atteints.

—Voici les noms, la quantité et la valeur des céréales et des provisions exportés de la Nlle-Orléans en septembre dernier :

Céréales—	Quantité.	Valeur.
Maïs, boisseaux..	413,179	$222,782
Farine de maïs, barils.....	9	18
Blé, boisseaux..	1,028,073	1,153,223
Farine de blé, barils.....	2,644	13,789
Provisions—		
Bœuf, salé ou préparé, livres.....	11,350	708
Bacon, livres.....	719	56
Jambons, livres..	4,982	639
Beurre, livres....	2,298	463
Fromage, livres..	1,191	102
Saindoux, livres.	2,287	235
Porc, livres.....	40,883	2,320
Suif, livres.....	238,950	19,116

—Le gouverneur a nommé, hier: Le Dr P. D. Berand coroner de la paroisse Lafayette, en remplacement du Dr Geo. W. Scranton, démissionnaire; Jerry White constable du 6e ward de la paroisse Livingston, en remplacement de D. E. Smith, démissionnaire.

—Un incendie a éclaté, hier, dans une maison en bois située dans la rue Liberté, entre les rues St-Joseph et St-André, et occupée par M. Weathers. Les flammes ont été promptement éteintes par les personnes de la maison sans qu'elles aient eu recours au département d'incendie. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

—Plusieurs gamins ont enlevé trois barils vides du dray de M. Thos. O'Conners, au coin des rues Levée et Josephine. Un des barils a été retrouvé à l'enconjure des rues Rousseau et Jackson.

—Un Anglais dont le nom est inconnu, est tombé du bâteau à vapeur "Emma Irwin", dans le fleuve, et s'est noyé, à vingt milles au dessous de la ville.

—On n'a pas de nouvelles de la barque française "Alphonse et Marie No 1, capitaine Renaud, partie de la Nlle Orléans le 9 août, pour Rouen, avec une cargaison de 18,700 boisseaux de maïs. On a trouvé, sur la plage de "Mosquito Inlet", côte de la Floride, le cadavre d'un matelot ayant autour de la taille un "life preserver" sur lequel était imprimé le nom d'Alphonse et Marie. La barque a quitté Port Eads le 12 août.

—B. A. McDonogh, aide en chef de la police secrète, accuse M. Chas. Aaron d'avoir contrefait la signature de J. Sheedy sur un papier qui était un transfert de $50, salaire du dit Sheedy pour le mois d'août. Sheedy est membre de la police.—Un autre affidavit accuse M. Aaron d'avoir contrefait la signature de P. Fahey, sur un transfert de $50, montant du salaire de Fahey, policeman, pour le mois d'août dernier.—Le juge Sheehan a exigé un cautionnement de $500 pour chacune des accusations.

—Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, le corps de M. John Cronmiller, demeurant dans la rue Ste-Anne, entre les rues Miro et Tonti, a été trouvé flottant dans le Vieux Bassin, entre les rues Broad et White. On ignore, jusqu'à présent, si M. Cronmiller s'est suicidé ou a été la victime d'un assassin. Il avait une fracture à la jambe gauche, au-dessous du genou, et une autre à l'avant bras droit; au bras gauche, une blessure faite avec un instrument tranchant, une autre à la cuisse droite, plusieurs contusions sur le corps et sur les bras.

—Paul est au mieux avec la femme d'Alfred, et au mieux, par contrecoup, avec Alfred lui-même. On les voit toujours tous les trois ensemble : le mari, la femme et l'amant.

Cet été, cependant, Paul a fait une petite infraction à ses habitudes. Un ami commun l'a rencontré, le mois dernier, aux bains de mer, avec une danseuse.

Le premier moment de surprise passé, l'ami s'est approché du couple, et d'un ton de doux reproche :

—C'est mal, lui a-t-il dit, de tromper ainsi ce pauvre Alfred.

—On lit en tête de la *Commune de M. Félix Pyat.*

Le journal datera son numéro du jour de la publication. Rompant avec les fausselés qu'a contractées la presse, depuis le règne du parjure, voulant la sincérité en tout, il donnera au moins à ses lecteurs la vérité de la date.

Voilà bien de la sélonnité pour rire. Il y a beau temps que la presse, même "révationnaire", n'antidate p'us ses numéros. Le *Figaro* notamment n'a pas attendu la *Commune* de M. Pyat pour dater du jour même où il paraît.

—Le même journal contient un récit très circonstanté de la mort de Raoul Rigault. L'auteur, M. Vuillaume, paraît avoir suivi de très près le procureur de la Commune pendant ses derniers jours. Il nous apprend d'abord que Rigault portait le costume de commandant fédéré: tunique à col et revers rouges, galon d'argent, sabre à garde d'acier, revolver au côté, képi d'état-major avec grenade et flammes. Il nous apprend ensuite que dans les derniers jours de la Commune :

—L'innombrable quantité de colonels, chefs et sous-chefs d'état-major, officiers de toute ordonnance et de tout galon, qu'on voyait depuis deux mois paraderaux les boulevards, s'étaient subitement éclipsés. Le règne des bottes à l'écuyère étant passé, ces héros se mettaient de leur propre autorité à la retraite, la bataille venue, rentrent modestement dans la vie privée.

Ce qui ne les empêcha pas, ajoute M. Vuillaume, d'être arrêtés et condamnés tout de même.

Il était trois heures de l'après-midi lorsque Raoul Rigault pénétra dans le carrefour qui forme la jonction des rues Saint-Jacques et Gay-Lussac. La fusillade éclatait déjà au bout de cette dernière rue.

Rigault entra dans la maison No 29, —hôtel Gay-Lussac,—monta à un étage supérieur, et de là se mit à suivre avec une lunette les mouvements des assaillants. Il ne tarda point à attirer l'attention des soldats, postés dans les maisons voisines qui ont entrée rue Saint-Jacques, et en même temps accès rue Gay-Lussac.

Bientôt la barricade Royer-Collard est enlevée. Les soldats font irruption dans la rue Gay-Lussac, donnant la main aux chasseurs du 18e bataillon venant du Val-de-Grâce. Le carrefour est occupé. Impossible à Rigault de retourner sur ses pas. Il se trouvait cerné.

Un détachement de chasseurs courut vers l'hôtel.

—Vous avez un commandant chez vous. Nous tirons sur lui depuis une demi-heure.....Livrez-nous le, sans cela vous allez être fusillé.

Les soldats s'étaient emparés du propriétaire et le tenaient contre le mur. A cet instant, un chirurgien aide-major qui habitait l'hôtel descendait en robe de chambre, quelques instants avec les soldats. Le propriétaire, relâché provisoirement, monta les escaliers, et rencontrant Rigault à un étage supérieur, lui raconta ce qui se passait.

—Si vous ne descendez pas, c'est moi qu'ils vont fusiller.

—C'est bien, dit Rigault, je descends. Reste-là, ajouta-t-il, en s'adressant à son secrétaire, qui l'accompagnait. Inutile d'en faire tuer deux.

Il descendit.

D'après M. Vuillaume, la foule criait : "Ne le fusillez pas! Rigault fut entraîné jusqu'au coin de la rue Royer-Collard. Là, un officier d'état-major avisa le peloton.

—Quel est cet homme? demanda l'officier.

—Je suis Raoul Rigault, procureur de la Commune de Paris, répondit le prisonnier.

—Alors, vous allez crier : "A bas la Commune"!

—Vive la Commune!

Il n'avait point achevé qu'il tomba, le crâne fracassé d'un coup de revolver. On jeta le cadavre sur le trottoir.

Il resta là jusqu'au lendemain, étendu, les bras en croix, les jambes allongées, la tête inclinée reposant sur un tas d'ordures. Le front était crevé. La cervelle pendant. Le sang collait la barbe. L'œil fixe regardait aîlrenement. Les pieds étaient nus, car le mort avait été soigneusement fouillé; les poches étaient retournées; les galons d'argent des manches avaient été arrachés. La tunique à col let rouge, ouverte, déchirée, laissait voir la chemise blanche et fine, le gilet ensanglanté. Quelqu'un qui l'approcha de très près, et qui pour cela dut braver la dénonciation—le cadavre était surveillé—m'assura que sous la chemise, sur la poitrine du mort, perçaient ça et là de grosses taches de rousseur, des trous dont le sang n'était pas sorti, quelque vengeance fût faite d'exécution. On avait tiré sur ce cadavre.

Une femme qui, dans des jours moins sombres, avait connu Rigault, vint le lendemain jeter une couverture sur le mort. C'était un grand courage. Malheureuses les sympathies qui se montrent alors!

Le lendemain, dans l'après midi, un fourgon spécial vint chercher le cadavre du procureur de la Commune.

De l'archevêque de Paris, de Chaudey et des autres otages, pas un mot.

—Dans un banquet qui a eu lieu dans le treizième arrondissement à l'occasion de l'anniversaire du 21 septembre 1792, M. Louis Blanc a prononcé un discours dont voici les principaux passages :

La Convention ne pensa pas que République dût être mise sous scellés à masquer plus ou moins bien l'absence de la chose que ce mot exprime.

Elle ne voulut ni d'un maître apparent ni d'un maître occulte.

Elle ne s'imagina pas à remplacer un roi par un président investi des attributions d'un roi.

Elle ne chercha pas dans la création d'un Sénat le moyen de tenir en échec la volonté du peuple.

Elle ne trouva pas tout simple de conserver comme fonctionnaires les fonctionnaires de l'ancien régime, c'est-à-dire de donner pour serviteurs à la République des ennemis de la République.

Elle ne fit pas dépendre de l'inamovibilité des magistrats la dignité et l'indépendance de la magistrature.

Elle ne considéra pas comme la marque d'une sage politique l'ajournement indéfini des réformes exigées par l'opinion.

Rappelez-vous ce qui se passa dans cette séance du 21 septembre dont nous célébrons ce soir le souvenir.

Manuel ayant parlé d'un président de la France et ayant demandé que ce président de la France fût logé dans le palais national, et que les attributs de la force fussent toujours à ses côtés, cette proposition, déclarée "indigne des représentants du peuple," fut unanimement repoussée.

D'un Sénat, il ne fut pas même question.

Et quant aux réformes, la Convention attendit-elle des années entières pour s'en occuper? Non : dès la seconde séance, elle déclarait que "tous les corps administratifs, municipaux et judiciaires, ainsi que les juges de paix, seraient renouvelés."

Elle alla plus loin : dans cette seconde séance, elle vota que les juges pourraient être choisis parmi tous les citoyens indistinctement, et non plus parmi les gens de la loi seula, aimant mieux s'exposer à dépasser le but que de ne pas l'atteindre, et poussant jusqu'à ses dernières conséquences ce principe de la souveraineté du peuple que l'Assemblée constituante avait reconnu lorsqu'elle avait décrété : "Les juges seront élus par le peuple."

Plus loin, on rencontre un pompeux éloge des insurgés de 1848.

De toutes les réformes dont on demande aujourd'hui l'adoption immédiate : éducation nationale, cours professionnels, réduction de la journée de travail à dix heures, suppression graduelle des impôts qui pèsent sur la consommation populaire, pléniitude du droit d'association, admission des sociétés coopératives aux adjudications nationales, sécurité et repos au déclin de la vie pour l'ouvrier dont le labeur a ruiné les forces, de toutes ces réformes, dis-je, pas une qui n'ait été, en 1848, débattue et réclamée par les délégués des corporations ouvrières, réunis au Luxembourg.

Mais qu'est-il arrivé de ces beaux rêves?

Depuis, nous avons eu l'empire, et l'empire n'est pas mort tout entier. Ses plus détestables lois ont survécu : elles sont là. L'échafaud politique a été relevé. L'école n'a pas été enlevée à la superstition. En 1848, le prêtre affectait de bénir les arbres de la liberté; il avait peur; aujourd'hui, le gouvernement a peur de lui. Les juges continuent d'être inamovibles.

La liberté de la presse n'existe que par tolérance. Le droit de réunion a été de nouveau sérieusement atteint. On peut prévoir que le droit d'association le sera. Enfin, la grande question, la question suprême, je veux dire la question sociale est encore à résoudre. Tout cela n'est, hélas! que trop vrai; mais ce qui l'est aussi, c'est que le chemin parcouru par la révolution de Février n'est pas entièrement perdu.

—Voici en quels termes le *Citoyen* annonce l'apparition du nouveau journal de Félix Pyat :

"C'est samedi 18 septembre que paraît la *Commune*, journal du citoyen Félix Pyat. Nous saluons avec plaisir, avec joie, l'apparition de ce nouvel organe, en qui nous voyons un vaillant frère d'armes qui combattra avec nous, au premier rang, pour la bonne cause de la Révolution sociale.

"En la saluant, le *Citoyen* lui souhaite dure et longue vie, et lui crie de tout cœur: Courage! Et vive la *Commune*!

DÉPÊCHES
Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Un meeting communard interdit.

Londres, 6—Une dépêche de Paris au Times dit : Les communards Blanqui, Félix Pyat et Rochefort devaient parler dans un meeting qui devait avoir lieu au cirque Fernando, dimanche dernier, pour protester contre l'intervention du gouvernement en Orient. Le gouvernement a interdit le meeting sur ce que la paix n'était nullement en péril, le public pourrait regarder ce meeting comme la preuve qu'il y avait tant de satisfaction qu'elle pouvait difficilement vous échapper.

Comme la permission du gouvernement était nécessaire pour que ce meeting eut lieu, le gouvernement se fût trouvé en partie responsable de ce qui s'y serait dit.

Menace de rappel du Nonce du Pape à Paris.

Londres, 6—Une dépêche de Rome dit que le Saint Siége a formellement menacé de rappeler le Nonce papal de Paris, si les décrets sont exécutés.

M. de St-Vallier retourne à Berlin.

Londres, 6 — Un correspondant du Times à Berlin dit que l'on est certain actuellement que le comte de St-Vallier, ambassadeur de France, va retourner bientôt à Berlin, malgré les bruits persistants qui courent sur sa démission. Ce fait prouve que les relations entre la France et l'Allemagne sont aussi cordiales que jamais.

Le canal de Panama.

Paris, 6—La "Bourse" dit que rien n'a encore été conclu à propos du canal de Panama.

Exportation d'espèces.

La "Bourse" annonce que 1,500,000 francs en lingots d'or partiront du Havre, samedi.

Grand incendie.

Paris, 6—A minuit un incendie a éclaté dans la ville d'Ax, département de l'Arriége; 35 maisons ont déjà été dévorées par les flammes.

Fermeture des chapelles des congrégations.
Leur expulsion ajournée.

Paris, 6—La Gazette de France dit: Nous avons raison de croire que le gouvernement a résolu de fermer les chapelles de toutes les associations religieuses non autorisées, le 9. Leur expulsion sera indéfiniment ajournée.

Blocus comme moyen de coercition.

Paris, 6 — Un télégramme reçu de Vienne dit que la note turque ne peut être acceptée par aucune des puissances. Les puissances désirent maintenir le concert européen et attendre les propositions de l'Angleterre. Il est question d'employer le blocus comme moyen de coercition.

L'Angleterre et la Russie en Orient.

St Pétersbourg, 6—Le Novoe Vremya rapporte qu'à la dernière réunion du cabinet anglais il a été résolu que, en vue de maintenduns entre les puissances relativement à la démonstration navale, on demanderait à la Russie d'informer l'Angleterre de ses plans pour l'avenir en Orient. La Russie n'a pas encore répondu.

Inondations dans l'Inde.

Londres, 6—Une dépêche de Calcutta au Times dit que de fortes pluies ont causé des inondations désastreuses à Rahoond, Bengale.

Il y a péri beaucoup de monde et les récoltes ont sérieusement souffert.

Réduction de l'escompte de la banque d'Allemagne.

Berlin, 6—La banque d'Allemagne a réduit le taux de son escompte à 5 pour cent.

Les exigences nouvelles de la Porte.

Londres, 6— Dans un éditorial, le "Times" dit : La note turque ajoute en demandant la démolition des forteresses du Danube et l'occupation des Balkans par la Turquie.

Le "Times" condamne la note comme n'étant nullement satisfaisante.

Saisie générale de journaux à Vienne.

Londres, 6—Une dépêche de Vienne au Times dit : Il y a eu quelque sensation causée ici, le 2 courant, par la confiscation de la plupart des journaux du soir contenant une résolution qui devait être proposée dans un meeting de *Constitutionnelle*, lequel devait avoir lieu le 3 à Carlstad.

Le journal semi-officiel, le Abend Post, a été exempté de confiscation, la résolution condamne la conduite du gouvernement comme dangereuse pour l'unité de l'Empire et la situation qu'occupe légitimement l'élément allemand en Autriche.

Elle exprime l'espoir que les constitutionnels dans le Reichrath consacreront tous leurs efforts à combattre le gouvernement.

Elle propose aussi un meeting général des constitutionnels à Vienne.

La dernière note de la Porte—Texte.

Constantinople, 6—La note présentée aux ambassadeurs, lundi, dit : La Porte travaillera à la cession de Dulcigno et tâche de la faire évacuer, tout en maintenant le statu quo, en ce qui regarde la frontière. Aussitôt que les puissances auront donné à la Porte les assurances qu'elle a demandées dans sa dernière note, la Porte informera la population de la localité qu'elle est libre de rester ou d'émigrer.

Si les efforts de la Porte pour obtenir la cession de Dulcigno, échouent, les troupes et les autorités locales se retireront sur la frontière.

En tout cas, la Porte ne sera pas responsable des complications qui peuvent résulter de cette cession forcée.

Révocation du général Primrose.

Londres, 6—Une dépêche de Candahar au Standard dit que d'après le rapport du général Roberts, le gouvernement indien a rappelé le général Primrose.

On croit qu'il sera sommé d'expliquer sa conduite relativement à la défaite du général Burrows par Ayoob Khan.

Réorganisation de la ligue des terres.

Londres, 6—M. Parnell a lancé une circulaire aux classes commerçantes et agricoles de Cork. Il les y invite à un meeting qui doit avoir lieu, samedi prochain, en vue d'établir la ligue des terres sur une base nouvelle.

Il n'est pas vrai que l'Angleterre veuille abandonner Chypre.

Chypre, 6—Le gén. Beaulieh, haut commissaire et commandant en chef de Chypre, répondant hier à une adresse, a nié formellement que l'Angleterre eut l'intention d'abandonner Chypre.

Massacres aux îles Salomon.

Sydney, N. S. W., 9 sept., viâ San Francisco, 5 oct.—On a reçu des nouvelles des îles Salomon suivant lesquelles le capitaine et l'équipage de la Esperanza ont été massacrés.

Le maître d'équipage et un matelot du navire naufragé Ariel ont été empoisonnés. Le second maître et l'agent du gouvernement ont été assassinés à Apii par les natifs.

Publication des indications météorologiques en Louisiane pendant la saison de la roulaison.

Washington, 6 — L'adjudant-général Drum a lancé un ordre conformément à ses dépêches au chef des signaux, lui enjoignant de prendre jusqu'au 1er janvier les indications sur les probabilités de gelée en Louisiane, et de les fournir à la section de la Nlle-Orléans, chargée de la canne. Les informations seront publiées par le bureau du commerce de la Nouvelle-Orléans.

Ecroulement d'une bâtisse en construction.

Chicago, 6—Une dépêche spéciale de Gibson à l'Interocean dit qu'un terrible accident a eu lieu en cet endroit hier.

Tandis que les ouvriers enlevaient les soutiens de l'arche d'une construction en briques, dans la fabrique de Spaulding et Egglestone. L'arche céda. Un énorme poids de briques et de mortier tomba sur les ouvriers et les couvrit entièrement. Six ouvriers ont été blessés grièvement et deux mortellement.

Incendie.

Lowell, Mass., 6—Les grandes fabriques de laine de Chase et Fankner ont été détruites par un incendie. Perte $300,000.

425 ouvriers sont sans ouvrage.

Les rectifications de Grant sur son historique de l'ordre No 40.

Chicago, 6—L'interocean publie une entrevue avec le général Grant, à propos de la relation publiée hier matin, d'une conversation avec le révérend Fowler.

Le général Grant a dit ceci : "Bien que cette relation soit généralement correcte, elle contient des erreurs qu'il est bon de relever. Elle donne à certaines de mes paroles un sens qu'elles n'avaient pas et me fait tenir un langage qu'en réalité, je n'ai pas employé."

—Où sont donc les erreurs du Dr Fowler?

Il y a bien des inexactitudes, dit Grant—alors, citant la paragraphe qui commence ainsi : Jusqu'en 1864, il ajoute : "J'ai dit en substance que jusqu'en 1864, je ne supposais pas que Hancock eut l'idée de la présidence. Mais, dans la convention démocratique de cette année là, il obtint un vote. Je n'ai pas dit qu'il n'obtint qu'une voix, comme me le fait dire le Dr Fowler, du langage de qui on peut être conduit à penser qu'il n'eut la voix que d'un seul délégué, et que, depuis ce temps-là, toutes ses idées étaient dirigées vers la présidence.

Plus tard, quand je le rencontrai, dans son sourire il y avait tant de satisfaction qu'elle pouvait difficilement vous échapper.

Je n'ai pas dit qu'il crut que je ne le pensais pas assez bien qu'il y eut peut-être quelque chose de vrai dans le fait.

Hancock est un homme qui aime énormément à s'entendre flatter. Il s'est plaint plus d'une fois de ce qu'on ne l'estimait pas à sa juste valeur.

Le Dr Fowler, ajouta Grant, ne s'explique pas bien à propos de l'ordre No 40.

Par ses diverses lois de reconstruction, le Congrès, pour être conséquent avec lui-même, je suppose, me dépouilla de toute autorité sur les commandants de district dans l'exercice de leurs fonctions en matière civile, excepté quand il s'agissait de la nomination ou de la révocation de fonctionnaires civils dans les Etats reconstruits.

Par rang d'ancienneté, j'avais une autorité supérieure à celle des autres.

Le Dr Fowler me fait dire que la législature louisianaise avait